



État de l'utilisation hydroélectrique en Suisse au 31^{em} décembre 2025

Au 31^{em} décembre 2025, la Suisse comptait 706 aménagements hydroélectriques en exploitation d'une puissance supérieure à 300 kilowatts. Sur la base des prévisions de production moyenne, elles représentent 58,5 % (moyenne 10ans) de la production totale d'électricité. L'importance des différents types de centrales est indiquée dans le tableau 12, qui répertorie les centrales existantes par canton et par type d'installation hydroélectrique. Selon ce tableau, 47,8 % de la production moyenne attendue (hors fonctionnement en circuit fermé) provient des centrales au fil de l'eau, 48 % des centrales à accumulation et 4,2 % des centrales à pompage-turbinage.

En ce qui concerne la puissance maximale possible au niveau du générateur, les parts suivantes se dégagent pour les différents types d'installations hydroélectriques : centrales au fil de l'eau 26,2 %, centrales à accumulation 49,3 %, centrales de pompage-turbinage 21,3 % et centrales de circulation pure 3,2 %.

La répartition de la production moyenne attendue entre les semestres d'hiver et d'été, par type d'installation hydroélectrique, se présente comme suit. Au total, environ 41,8 % reviennent à la moitié de l'année hivernale et 58,2 % à la moitié de l'année estivale. Pour les centrales à accumulation, environ 44,9 % de la production moyenne attendue reviennent à la moitié de l'année hivernale, pour les centrales à pompage-turbinage environ 62,3 % et pour les centrales au fil de l'eau environ 36,9 %.

Les 722 centrales existantes, dont 16 sont situées à l'étranger, ont une puissance maximale possible à la sortie des générateurs de 16 475 MW et une production moyenne annuelle prévue d'environ 37 162 GWh/a (sans prise en compte du fonctionnement en circulation, de l'énergie de pompage pour le stockage saisonnier, cf. tableau 12).

Environ 63 % de l'énergie produite par nos centrales hydroélectriques provient des cantons montagneux d'Uri, des Grisons, du Tessin et du Valais, et environ 10 % (part suisse) provient de centrales hydroélectriques internationales situées à la frontière nationale.

En 2025, la réduction était de 101 MW de puissance maximale disponible au niveau du générateur, avec une baisse de 188 GWh/a (+140 GWh en hiver ; -328 GWh en été) de la production moyenne attendue pour l'année. En raison des centrales en construction ou en cours de rénovation complète, il faut s'attendre à une augmentation de 101 MW de la puissance maximale disponible au niveau du générateur et d'environ 38 GWh/a (27 GWh en hiver ; 11 GWh en été) de la production moyenne annuelle prévue.



Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

Tableau 12: Centrales existantes, classées par canton et par type d'installation hydroélectrique

Etat de : 1. Janvier 2026

Puissance inst. max. de générateur

Production attendue moyenne per an (sans mode circulation)

Canton		Quantité de Centrales à Canton	Puissance inst. max. de générateur (MW)				Total	Production attendue moyenne per an (GWh/a)			
			Centrales au fil de l'eau	Centrales à accumulation	Centrales à pompage-turbinage	Centrales de circulation		Centrales au fil de l'eau	Centrales à accumulation	Centrales à pompage-turbinage	Total
Zurich	ZH	14	75.81		63.59		139.40	478.01		113.42	591.42
Berne	BE	77	349.65	858.83	55.00	382.00	1'645.48	1'632.31	1'767.50	24.00	3'423.81
Lucerne	LU	10	9.90				9.90	59.86			59.86
Uri	UR	30	305.12	199.22	12.00		516.34	1'231.50	390.85	45.70	1'668.05
Schwyz	SZ	15	66.60	48.00	110.22		224.82	234.10	63.00	149.58	446.68
Obwald	OW	12	38.19	80.74			118.93	159.79	141.39		301.18
Nidwald	NW	7	32.77	14.31			47.08	129.79	30.11		159.90
Glaris	GL	40	117.00	425.50	1'000.00	142.00	1'684.50	460.61	614.37	7.47	1'082.45
Zoug	ZG	7	7.85		21.20		29.05	40.31		37.81	78.12
Fribourg	FR	13	135.86	71.90	164.39		372.15	322.17	211.60	63.60	597.37
Soleure	SO	9	90.42				90.42	542.34			542.34
Bâle-Ville	BS		48.36				48.36	271.48			271.48
Bâle-Campagne	BL	10	50.74				50.74	306.54			306.54
Schaffhouse	SH	4	39.96			5.00	44.96	276.99			276.99
Appenzell Rh. Ext.	AR	3	11.13				11.13	23.44			23.44
Appenzell Rh. Int.	AI	1	1.71	2.48			4.19	3.14	7.00		10.14
Saint-Gall	SG	51	79.23	88.62	277.80		445.85	273.60	182.20	176.60	632.40
Grisons	GR	117	668.64	1'923.61	179.50		2'771.75	2'433.60	5'183.71	301.70	7'919.01
Aargovie	AG	29	542.05				542.05	3'096.64			3'096.64
Thurgovie	TG	11	11.12				11.12	58.18			58.18
Tessin	TI	37	296.11	958.67	211.00		1'465.78	966.70	2'399.54	119.09	3'485.38
Vaud	VD	29	179.77	28.58	255.61		463.95	717.59	38.19	98.90	854.68
Valais	VS	142	969.30	3'423.76	1'152.85		5'545.91	3'239.21	6'788.63	441.21	10'469.04
Neuchâtel	NE	9	38.35				38.35	120.53			120.53
Genève	GE	4	144.55				144.55	649.89			649.89
Jura	JU	6	8.41				8.41	36.03			36.03
Suisse:		686	4'318.60	8'124.42	3'503.15	529.00	16'475.17	17'764.36	17'818.14	1'579.07	37'161.57
<i>En pourcentage %</i>			<i>26.21 %</i>	<i>49.31 %</i>	<i>21.26 %</i>	<i>3.21 %</i>	<i>100 %</i>	<i>47.80 %</i>	<i>47.95 %</i>	<i>4.25 %</i>	<i>100 %</i>

Seules les centrales avec une puissance maximale possible ≥ 300 kW sont prises en compte.

- 21 centrales de pompage pures et 6 centrales en construction ne sont pas prises en compte.
- Centrales hydroélectriques internationales : seule la part relevant de la souveraineté de la Suisse est prise en compte.
- Centrales hydroélectriques intercantionales : puissance et production attendue selon les parts de souveraineté définies.
- La répartition des 686 centrales entre les cantons se fait en fonction de leur emplacement. 16 autres centrales sont situées à l'étranger.
- L'énergie de pompage utilisée pour le stockage saisonnier n'est pas déduite.